

## Quelques aperçus de l'histoire de Commelle

Sur ce **plateau** hérissé de broussailles et semé de vertes prairies, arrosées par des **sources abondantes**, s'éleva au temps des Carolingiens **une exploitation rurale** ou métairie, appelée encore « **villa de Commellis** » dans un document du XI<sup>e</sup> siècle. Une petite église fut édiflée pour le service religieux des tenanciers des terres de la villa et elle devint plus tard le **siège d'une paroisse**.

Par droit d'érection ou de propriété, cette église appartenait au début du XII<sup>e</sup> siècle, à la noble famille de Roanne. En 1120 elle appartenait à un membre de cette maison nommé Théotard qui, devenu Chanoine de Lyon, fit don à son église de tout ce qu'il possédait à **Commelle**.

Le noble Chanoine faisait cette donation, à la charge que chaque année, le chapitre de Lyon célèbrerait un service solennel pour le repos de son âme et pour les autres membres de la maison de Roanne.

Les conséquences de la donation faite par Théotard de Roanne, se firent sentir jusqu'à la Révolution Française, époque à laquelle le chapitre de Lyon jouissait encore du droit de nomination à la **cure de Commelle**, et de plusieurs droits honorifiques et pécuniers.

Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, **le comte de Forez** acheta la partie de Commelle qui n'appartenait pas au chapitre et la réunit **aux châellenies de Vernay, Villerest et Saint-Maurice** qu'il possédait déjà. Cette acquisition avait été faite par le comte, sans doute pour lui éviter de prêter hommage au sire de Beaujeu, son rival, une partie des terres qu'il venait d'acquérir étant en Beaujolais ; la **voie Sayette**, (la D 43, appelée route de Commelle puis rue Victor Hugo dans notre commune) qui traversait le territoire de Commelle, faisant limite entre le Beaujolais et le Forez. Au reste, un accord ne tarda pas à intervenir entre les deux puissants rivaux, qui se cédèrent réciproquement, par voie d'échange, les terres qui leur créaient un droit réciproque de vassalité. Par suite de cette transaction, le sire de Beaujeu devenait seul propriétaire du pays situé du côté de la vallée du Rhins et le comte de Forez de celui compris entre la voie Sayette et la Loire. En vertu de cet échange, **Commelle fut partie en Forez, partie en Beaujolais**.

L'histoire de Commelle à travers les âges se confond avec celle de Vernay, car les populations de ces deux localités, qui ne forment maintenant qu'une seule commune, subirent le même sort. Ce furent les mêmes vicissitudes qui assaillirent les habitants de Vernay et de Commelle. Pour ces derniers cependant, il faut noter, à l'époque troublée de la guerre de Cent ans, une aggravation d'épreuves, puisqu'ils ne pouvaient pas, comme leurs voisins de Vernay, se retirer et se mettre à l'abri dans un château et une église fortifiée .

Pendant les troubles de la Ligue, le pays fut, à plusieurs reprises, visité et pillé par des bandes de ligueurs et de royalistes.

En 1596, la paroisse de Commelle présentait un aspect lamentable ; l'église était ouverte à tous les vents, et la pluie tombait à l'intérieur ; plusieurs maisons portaient encore les traces de dévastation. Interrogés sur la cause de cette ruine par un visiteur envoyé par l'archevêque de Lyon , les habitants répondirent que ces dommages avaient été faits, il y a environ trois ans , par des gens de guerre, « lesquels avaient ruyné et gasté » le dit pays où ils avaient logé.

En 1647, le curé Marcenays présidait l'érection d'une croix au Trêve de Frais, cérémonie que les registres paroissiaux nous rapportent en ces termes :

*« Aujourdhy, deuxième du mois de juin mil six cens quarante sept, nous soussignés curé sommes, avec nostre peuple, transportés au village de Sourbiers, au treuve appelé Le Frei, où nous avons vu une croix de bois et une image de nostre Dame dans une niche tracée dans lad croix, élevée sur deux degrés de pierre, qui est érigée aud. lieu par messire Jehan David, bougeois de Roanne ; laquelle accompagnée de nostre peuple y estant venus, nous l'avons benit suivant le pouvoir à nous donné. »*

*« Faict lesd. an et jour que dessus, en présence des sus-nommés et soussignés. Et estant arrivé aud. lieu, nous avons trouvé led. Sieur David qui, esmeu de dévotion, l'a offert plus particulièrement à nostre Seigneur. Et ayant loué sa bonne volonté, avons procédé à la bénédiction d'icelle lesd. an et jour susd. »*

*« Signé : David, Matthieu, Michon, La Rochette,  
Michon, Matthieu, Chaussard, David,  
Marcenays, curé. »*

Plus tard, en 1694, « année de la grande mortalité, » **Commelle** perdit le tiers de ses habitants par suite de **maladies contagieuses, de la misère et de la famine**. Du reste, si l'on en croit les relations des curés qui rendent ordinairement avec exactitude et précision les impressions du temps, « les paroissiens de Commelle vécurent toujours dans une **grande pauvreté**, la plus grande partie des fonds de la paroisse étant possédés par les bourgeois de Roanne. »

Toute l'originalité de l'histoire de Commelle réside dans ses chroniques judiciaires. En effet, Commelle étant situé partie en Beaujolais, partie en Forez, cette situation géographique créait de singulières difficultés dans l'administration de la justice. En ce qui concernait les cas ressortissants des justices seigneuriales (affaires de peu d'importance, contraventions de police), les juges des seigneuries d'Ailly et de Saint Maurice sur Loire, prononçaient en dernier ressort ; mais lorsqu'il s'agissait d'affaires importantes ou de délits graves, il était rare qu'un conflit ne vînt pas à surgir entre les officiers du baillage de Roanne, qui avaient juridiction sur la partie forézienne de la paroisse, et les officiers de la sénéchaussée de Villefranche, juges majeurs en Beaujolais.

D'après l'abbé J. Prajoux.  
*Roanne et ses environs* . Roanne, 1922.

Les premiers seigneurs de Vernay furent, en effet, les comtes de Forez. Pour représenter leur autorité ils établirent à Vernay un prévôt dont les fonctions consistaient à commander les hommes d'armes, rendre la justice et lever les impôts. Plus tard, les comtes de Forez supprimèrent le prévôt de Vernay en raison du peu d'importance de la prévôté et la réunirent au mandement de Saint Maurice.

L'histoire militaire de Vernay tient en peu de lignes, et ne présente quelque intérêt qu'au temps de la guerre de Cent ans, et pendant les guerres de Religion et de la Ligue.

Au cours de cette période si troublée de notre histoire nationale, que l'on appelle la guerre de Cent ans, **le château fort de Vernay fut un lieu de refuge pour les populations du voisinage**. Lorsque les incendies, les réfugiés ou la rumeur publique annonçaient l'arrivée d'une bande armée, les tenanciers des champs et les habitants du village accouraient en toute hâte, et se réfugiaient dans le château fort. Les uns poussaient devant eux leurs bestiaux, les autres portaient sur leurs épaules ce qu'ils avaient de plus précieux.

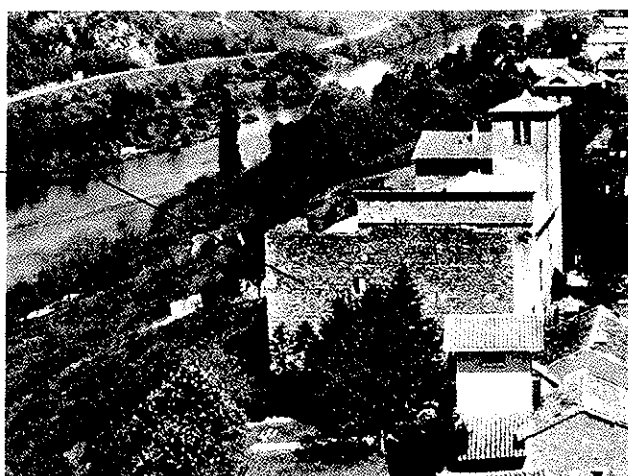
Pendant longtemps, **le château fort de Vernay resta silencieux**, et ses murs ne résonnèrent que des plaintes et doléances des habitants, qui furent parfois dans une « extrême misère ». Il était réservé aux guerres de Religion, et plus encore aux troubles de la Ligue, de rendre à la forteresse féodale son animation.

Tour à tour occupé par les catholiques et les protestants, le château fort de Vernay reçut garnison militaire. Cela ne faisait guère l'affaire des habitants, qui étaient rançonnés, volés et pillés par les soudards des deux partis.

L'écho de leurs plaintes se manifeste dans les nombreux papiers de justice du temps qui sont émaillés des réclamations et dénonciations pour crimes, vols et pilleries, sans mentionner aucun fait militaire saillant.

Les troubles de la Ligue amenèrent successivement à Vernay ligueurs et royalistes. La situation des habitants n'en fut pas changée, car les uns et les autres vécurent aux dépens du pays.

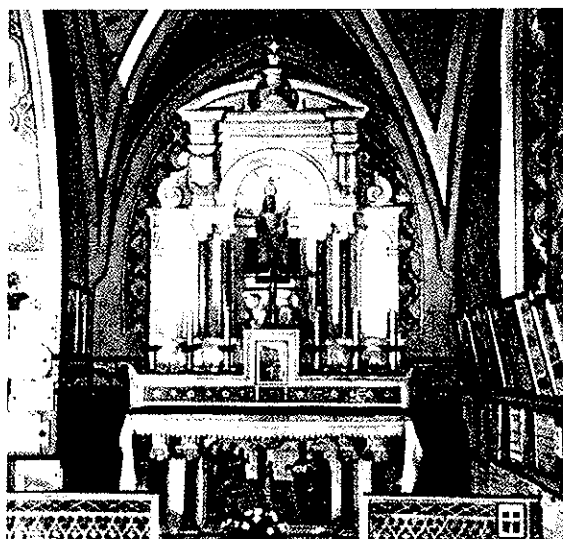
*Vestiges du  
château fort de  
Vernay*



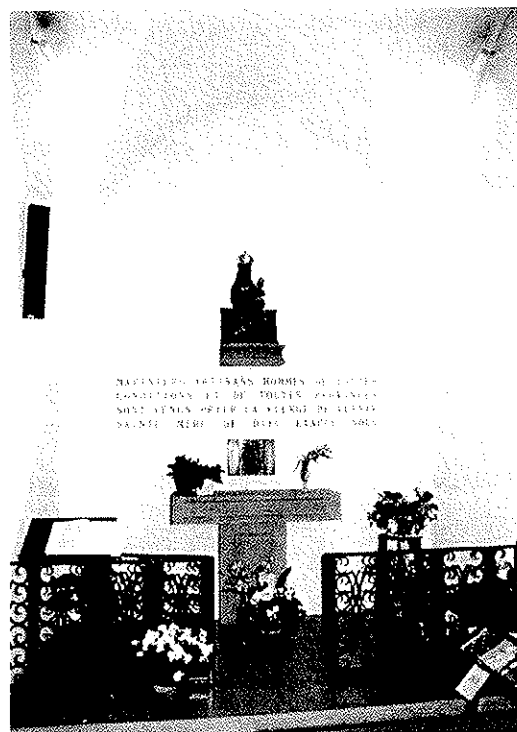
La chronique militaire du château fort de Vernay se ferme sur ces scènes d'horreur. Désormais, le rôle militaire de la forteresse était fini et les cris des soldats non plus que le bruit des armes ne devaient troubler les plaintes et les prières des pèlerins accourus aux pieds de la Vierge noire.

Le culte de la Vierge noire est très ancien, témoin ce passage du bon chroniqueur roannais, Jean-Marie de La Mure qui écrivait au milieu du XVIIe siècle :

*« Que ne devrais-je pas dire de cette église paroissiale de Notre Dame de Vernay en Roannais où l'image de la vierge qui y est d'une couleur approchante de celle de Notre-Dame de Laval, semble approcher de son antiquité, puisque entre les droits amphitéotiques qui sont deus d'ancienneté à cette église selon les plus vieux titres, il se trouve que la plupart sont des cierges payables chaque jour du samedi ou chaque samedi du mois, ou certain samedi de l'année, ce qui confirme cette ancienne et spéciale affectation que l'église a fait du jour du samedi à l'honneur de la Sainte-Vierge, et en même temps fait connaître combien sont anciens en ce lieu les hommages et les devoirs que cette reine des cieux y exige des fidèles . »*



*La chapelle de la Vierge Noire  
avant restauration*



*après restauration*

La statue, dont parle de La Mure est toujours l'objet de la vénération des fidèles. La Vierge est représentée assise, tenant dans ses bras l'Enfant Jésus. Marie est vêtue d'une tunique aux plis nombreux et amples, serrée par une ceinture placée un peu haut, selon l'usage du temps. Elle est enveloppée d'un manteau dont les plis retombent gracieusement sur ses genoux. Sa tête est couverte d'un voile qui se divise en deux parties au milieu du front pour retomber de chaque côté en encadrant le visage. La statue était autrefois couronnée mais on a récemment scié les fleurons de sa couronne. Son bras gauche soutient l'Enfant Jésus assis sur ses genoux. Il tient dans sa main un poisson dont l'extrémité repose sur l'avant-bras.

L'artiste a voulu par cet emblème désigner le Fils de Dieu, - comme le faisaient les chrétiens des premiers siècles - chaque lettre du mot *Ictus*, mot qui veut dire poisson en grec, étant l'initiale des principaux titres de l'Enfant-Dieu, Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur.

La statue de la Vierge de Vernay appartient aux **dernières années du XIII<sup>e</sup> siècle ou aux premières du XIV<sup>e</sup>**, date indiquée, dit M.J. Déchelette, non seulement par l'exécution des plis du manteau, mais avant tout par la justesse des proportions, la grâce et la souplesse de l'attitude, et l'expression tout à la fois grave et souriante du visage. Cette statue est l'œuvre d'un artiste français, ce qui se reconnaît sans peine à l'harmonie des proportions, à la liberté de l'allure, au costume et à la souplesse des draperies. Cette œuvre est donc contemporaine des fils de saint Louis, et tout en elle révèle le travail d'un « imagier » français de grand talent.

Tels sont l'antiquité et l'état actuel de la Vierge noire de Vernay, qui **depuis six siècles a reçu tant de témoignages de respect, de vénération, de confiance et d'amour.**

Pendant les trois premiers siècles (1300-1600), les hommages des fidèles se manifestèrent par des processions paroissiales et des donations testamentaires ; les processions ont lieu les jours de Rogations et de fêtes de la Vierge, notamment **le 8 septembre**, jour de la Nativité . Quant aux donations, elles ont pour but de fonder messes et prières à l'autel de Marie, ou d'enrichir sa chapelle de tapis en drap d'or, de linges, ou de faire brûler devant la statue miraculeuse torches ou chandelles de cire.

A partir de la renaissance religieuse qui se manifesta au **XVII<sup>e</sup> siècle**, après l'éclipse du sentiment religieux provoqué par les guerres de religion et de la Ligue, les manifestations des fidèles se modifièrent et l'on offrit des **ex-voto**, témoins les six tableaux que l'on voit encore dans la chapelle actuelle. Ils représentent des faits miraculeux et prouvent la **confiance** que l'on avait alors en **Notre-Dame de Vernay**.

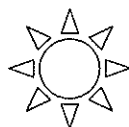
## Le cimetière des Mariniers

Dès le début du XVIIIe siècle, grâce à d'importants travaux effectués sur la Loire, de grands bateaux, appelés **rambertes** ou **sapines** descendaient en très grand nombre le fleuve de St Rambert à Roanne et au-delà. Ces **sapines**, de 25 mètres de long et 4 de large pour 1.10 m de profondeur et 0.70 de tirant d'eau transportaient 25 à 36 tonnes de charbon stéphanois. Elles étaient menées par deux mariniers. Ce sont quelques 12 millions de tonnes de charbon qui furent transportées ainsi.

Chaque année, un grand nombre d'équipes de mariniers restaient en péril sur les roches qui hérissaient le lit du fleuve, et promettaient un pèlerinage à la Vierge de Vernay s'ils arrivaient sains et saufs au port de Roanne. Le fleuve déposait les corps de ceux qui périssaient en bas de la côte de Vernay et ils étaient enterrés le long du mur de l'église qui domine la vallée de la Loire, ce qui avait fait donner à cette bande de terre le nom de cimetière des mariniers.

D'après l'abbé J. Prajoux

*Vernay. La Fête du 8 septembre. Histoire d'un Château fort, d'une Vierge noire et d'un Pèlerinage, Roanne.*



## Le manoir de Bachelard



Le manoir de Bachelard semble avoir été construit, pour l'essentiel, au XVII<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Louis XIV (la date de 1661 figure sur le bâtiment), par une famille d'hommes de loi de Roanne, les Mathieu.

Le plus connu est Claude Mathieu, né vers 1650, fils de Pierre Mathieu, avocat. A la fin du règne de Louis XIV, Claude Mathieu, également avocat, occupe les fonctions de lieutenant criminel, puis lieutenant général au bailliage de Roanne, c'est-à-dire juge principal de la juridiction du duché du Roannais. Il porte le titre de seigneur de Bachelard dont le blason est « d'azur au chevron d'or accompagné de trois colombes d'argent ».

Sa fille Claudine épouse en 1721 Jean-Baptiste Nompère, seigneur de Champagny, seigneurie située dans la paroisse de Saint Haon-le-Vieux et apporte la terre de Bachelard. Celle-ci reste dans la famille Nompère jusqu'en 1791.

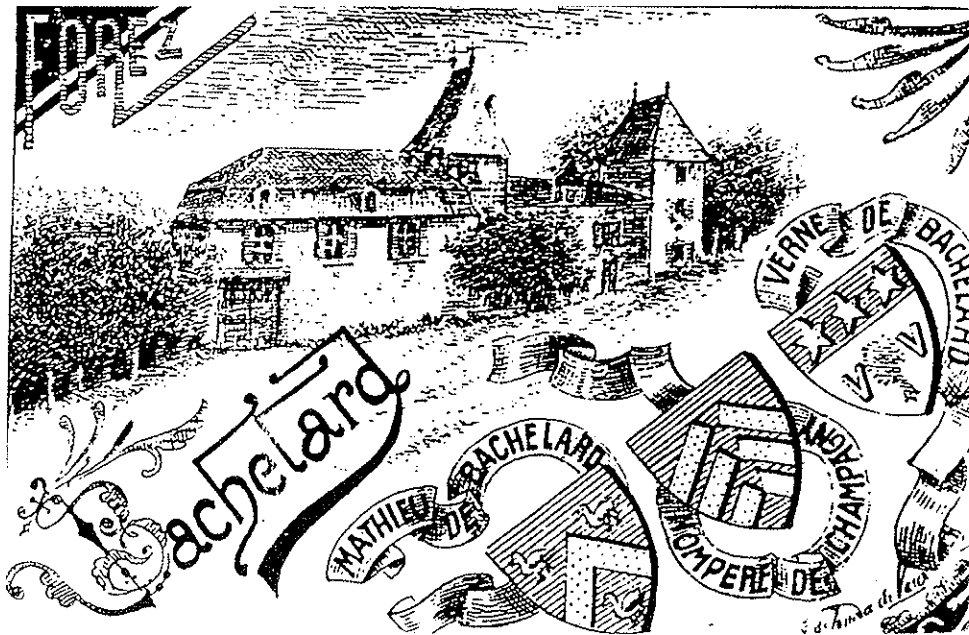
A cette date elle est vendue à un habitant du pays qui, à son tour, la vend en 1808 à Monsieur Verne, juge à la cour criminelle de Roanne.

La famille Verne faisait partie des notables de cette ville. A la fin du XVIIIe siècle elle est représentée notamment par deux branches : celle d'Antoine Verne, avocat, et celle de Jean-Michel Verne, négociant.

Au XIXe siècle, après l'acquisition de 1808, les Verne portent le titre de Verne de Bachelard. Leurs armoiries sont « d'argent au verne de Sinople accosté de deux chevrons renversés au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or ».

Ainsi les propriétaires de Bachelard ont été longtemps des notables de la ville de Roanne de sorte que sur les anciens dénombremens de la population de Commelle-Vernay n'apparaissent que des fermiers et des vigneron qui exploitent le domaine, mais jamais les propriétaires qui résident à Roanne.

Actuellement ce manoir est la propriété de la famille Noirard qui en a fait un centre d'accueil (chambres d'hôtes, étang de pêche...)





## Le château de Chassignol

Ce château a été construit en 2 étapes : la première n'est pas datée, la seconde date de la deuxième partie du XIXe siècle.

A l'origine il était flanqué de trois tours pointues mais deux toitures ont été détruites après la guerre de 14/18 et remplacées par un toit assez simple.

Il a appartenu autour de 1900 à un peintre lyonnais, André Barbier, dont de nombreuses toiles sont exposées dans les musées de Paris, New York, Le Caire... Quelques peintures faites sur les murs existent encore. Le propriétaire actuel, originaire du Gard, a rénové l'intérieur, remplacé portes et fenêtres.

Du haut de la tour carrée de ce château, il paraît que l'on peut voir 70 clochers.

